

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la MRC de La Haute-Yamaska que le *Règlement numéro 2023-364 concernant le comité consultatif agricole de la MRC de La Haute-Yamaska et abrogeant le règlement numéro 97-82* a été adopté par le conseil de la MRC le 15 mars 2023. Ce règlement a pour objet de déterminer la constitution du comité consultatif agricole, ses fonctions et certaines modalités de fonctionnement.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au bureau de la MRC de La Haute-Yamaska situé au 76, rue Dufferin, à Granby.

Fait à Granby (Québec), ce 21 mars 2023.

La directrice générale et
greffière-trésorière,

(Signé)

Johanne Gaouette

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné(e), Francis Pelletier....., directeur général et greffier-trésorier de
NOM TITRE
la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton....., certifie avoir publié l'avis public ci-haut
conformément à la loi, en la manière ordinaire prévue, le 27 mars 2023....., entre 8h00.....
et 16h30..... heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 27 mars 2023.....

Francis Pelletier
.....
SIGNATAIRE